Conseil d'établissement de l'école Bonnier
Séance ordinaire du mardi 23 avril 2019
Au local 202 de l'école Bonnier
19 h

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS` :
Joël Bouthillier
Bruno Théberge
Julie Vaillancourt
Joanie Côté
Nadia Vallée
Marc Viau
Philippe Reid
Pascal Perreault
Nadège Gruffy

ÉTAIENT ABSENTS :
Cassandra Céré
Kim Arsenault
Sylvie Richard
Pascal Perreault
Sylvie Viceri

1. Mot de bienvenue, accueil et vérification du quorum

Après vérification du quorum, la rencontre peut commencer.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout 14.1 : Date de la prochaine séance

055-CÉ-18-19-202
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadia Vallée que les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 02 avril 2019

Au lieu du mot « dernier » au point 6, il faudrait y inscrire « prochain ».

055-CÉ-18-19-203
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Théberge que les membres du CÉ adoptent le procès-verbal avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi au procès-verbal du 02 avril 2019

Les critères pour la sélection de direction d'école ont été transmises à la commission scolaire.

15.3 Soirée des bénévoles

Le 17 avril dernier se tenait, à l'hôtel de Ville de Léry, la soirée des bénévoles de la commission scolaire. Soirée où l'on reconnait l'implication et le travail de gens s'impliquant bénévolement dans les écoles. La direction a soumis la candidature de madame Vaillancourt pour ses nombreuses années d'engagement au sein des conseils d'établissement et plus particulièrement pour ses cinq années cumulatives au conseil d'établissement de l'école Bonnier.

4. Parole du public

Aucune

5. Correspondance

Aucune

6. Parole du représentant du comité de parents

Aucune

7. Pour approbation : plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2019-2020

M. Bouthillier explique que nous avons repris le même plan de lutte que l'année dernière et nous y avons changé les dates. Nous reportons donc le tout.

055-CÉ-18-19-204
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadia Vallée d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Pour approbation : Règles de conduite et mesures de sécurité 2019-2020

Monsieur Bouthillier explique les changements apportés au document. Il nous parle des absences motivées, des casiers et des cadenas. Il nous informe que l'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés et que ce point a été ajouté. M. Bouthillier nous fait part de ses réflexions face à la tenue vestimentaire et comment ils vont gérer les cas, un par un, et ce sera la même chose pour les cellulaires. Les parents sont responsables, conjointement avec l'école, de la réussite de leur enfant. Les données sont toutes présentes dans Mozaïk. Les absences non motivées auront des sanctions associées aux absences. Il se pourrait que le temps soit repris durant une journée pédagogique. Lors d'une expulsion, la direction rencontrera l'élève dès la 7^{e} expulsion. La retenue aura lieu tous les jours impairs et toujours de 12 h 50 à 13 h 20.

055-CÉ-18-19-205
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Viceri d'approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité pour 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Pour approbation : Projet éducatif 2019-2020

Monsieur Bouthillier nous réexplique rapidement le projet éducatif que nous avons déjà pris connaissance et dont il nous a déjà présenté une partie. À la page 7, nous ajouterons les années de comparaisons puisqu'elles ne sont pas présentes. On regarde les statistiques et les résultats sont très bons, en général, au niveau académique, de l'école Bonnier. Monsieur Bouthillier nomme les enjeux à améliorer.

055-CÉ-18-19-206
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadia Vallée d'approuver le projet éducatif 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.Approbation des projets d'activité et de financement

Triathlon : Aura lieu le 27 mai. Le départ se fera à 9h et le retour sera à 13h pour les élèves de la 3e secondaire au programme Sportactif.

Sortie au Mont Saint-Bruno : Les élèves de 1ère secondaire sont invités à la sortie au Mont Saint-Bruno le 17 mai prochain. Les élèves devront faire un texte description, à la suite de cette sortie, lors de leur cours de français. L'activité sera remis au 27 mai en cas de pluie.

Journée de vélo pour le 2e secondaire au programme Sportactif : Les élèves du groupe 21 feront le départ à 9h45 et le retour à 14h45 pour cette activité. Celle-ci est compris dans le programme.

Madame Duval, agente sociocommunautaire de la police de Mercier, viendra faire de la prévention sur la sexualité sur Internet. La formation sera donnée aux élèves de la 2e secondaire. L'activité aura lieu entre le 30 avril et le 10 mai.

055-CÉ-18-19-207
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Viceri d'approuver les projets d'activités et de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Mot de la direction

Aucun

12. Mot de la présidente

Aucun

13. Parole du membre de la communauté

L'horaire du mois de mai concernant les activités de la Maison des Jeunes est remis aux membres du CE.

14. Autres sujets

14.1 Date de la prochaine séance

La rencontre du 11 juin sera reportée au 18 juin.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Julie Vaillancourt à 20 h 05.

Julie Vaillancourt
Présidente

Joël Bouthillier
Directeur